

Avant de commencer vos travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme. Selon l'importance des travaux que vous prévoyez, il vous faudra déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Les règles relatives à l'urbanisme et ses autorisations inhérentes permettent de vérifier la conformité de vos travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Pour déposer en direct votre PC (Permis de Construire), votre DP (Déclaration Préalable) ou votre AT (Autorisation de Travaux), merci d'utiliser la plateforme Geosphere :

<https://paysdelor.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Fiches pratiques de service-public.fr

Contrats d'insertion

Des contrats de travail spécifiques existent pour favoriser le recrutement de certaines catégories de personnes sans emploi.

- Contrat unique d'insertion (CUI) – Parcours emploi compétences (PEC)
- Contrat adultes-relais
- CDD senior
- Contrat d'engagement jeune

**Questions –
Réponses**

- Qu'est-ce qu'un CDD d'insertion (CDDI) ?
- Qu'est-ce qu'une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) ?
- En quoi consiste l'insertion par l'activité économique (IAE) ?
- Quels sont les contrats aidés qui existent aujourd'hui ?
- Est-il possible de bénéficier du dispositif de l'emploi franc ?
- Qu'est-ce que la préprofessionnalisation pour étudiant futur professeur ?

Toutes les questions réponses

Et aussi...

- Accompagnement des demandeurs d'emploi

**Services en
ligne**

- Contrat du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie
Formulaire

**Plus
d'infos**



Services techniques: Urbanisme

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Reception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 12](#)
[mail](#)



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00